

HORS-TEXTE



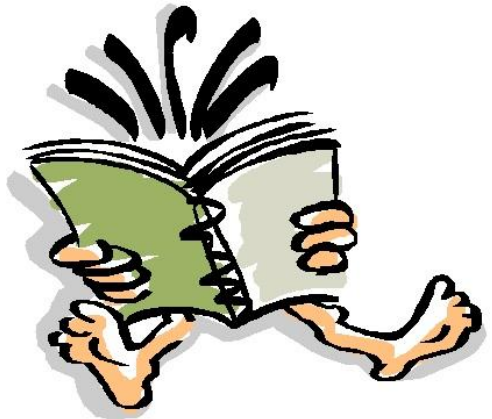
Bibliothèques scolaires



Bulletin de l'AGBD - Genève
Juillet 2014 - No 104

ce qu'ils ont dit

Le dentiste le présenta à la seule personne capable de l'aider, l'institutrice, et il obtint également pour le vieux la permission de dormir dans l'enceinte de l'école, une grande habitation de bambou pourvue d'une cuisine, en échange de son aide pour les travaux domestiques et la confection d'un herbier.



Quand il eut vendu les ouistitis et les perroquets, l'institutrice lui montra sa bibliothèque.

Il fut ému de voir tant de livres rassemblés. L'institutrice possédait une cinquantaine de volumes rangés sur des étagères et il éprouva un plaisir indicible à les passer en revue en s'aidant de la loupe qu'il venait d'acquérir.

Cinq mois durant, il put ainsi former et polir ses goûts de lecteur, tout en faisant alterner les doutes et les réponses.

En parcourant les textes de géométrie, il se demandait si cela valait vraiment la peine de savoir lire, et il ne conserva de ces livres qu'une seule longue phrase qu'il sortait dans les moments de mauvaise humeur : « Dans un triangle rectangle, l'hypoténuse est le côté opposé à l'angle droit. » Phrase qui, par la suite, devait produire un effet de stupeur chez les habitants d'El Idilio, qui la recevaient comme une charade absurde ou une franche obscénité.

[...] après avoir cherché dans toute la bibliothèque, [il] trouva enfin ce qui lui convenait vraiment.

Le Rosaire de Florence Barclay contenait de l'amour, encore de l'amour, toujours de l'amour. Les personnages souffraient et mêlaient félicité et malheur avec tant de beauté que sa loupe en était trempée de larmes.

L'institutrice, qui ne partageait pas tout à fait ses goûts, lui permit de prendre le livre pour retourner à El Idilio, où il le lut et relut cent fois devant sa fenêtre, comme il se disposait à le faire maintenant avec les romans que lui avait apportés le dentiste et qui l'attendaient, insinuants et horizontaux, sur la table haute, étrangers au passé désordonné auquel Antonio José Bolívar préférait ne plus penser, laissant béantes les profondeurs de sa mémoire pour les remplir de bonheurs et de tourments d'amour plus éternels que le temps.

Luis Sepúlveda

Extrait : Le vieux qui lisait des romans d'amour, Editions Métailié, Paris, 1992, pp. 61-63.

Couverture : Illustration de William Rainey (1852-1936), parue en 1889 dans *The Quiver : an illustrated magazine for Sunday and general reading*

édito

« Il n'y a peut-être pas de jours de notre enfance que nous ayons si pleinement vécus que ceux que nous avons cru laisser sans les vivre, ceux que nous avons passés avec un livre préféré. » Marcel Proust, *Sur la lecture*

Quand Proust écrit sur la lecture, c'est à l'enfance qu'il pense aussitôt et quand c'est de l'enfance qu'il parle, c'est à la lecture qu'il nous renvoie inmanquablement. C'est dire combien ces territoires sont contigus. Aussi, nous ne pouvons que souligner l'importance capitale des bibliothèques pour offrir aux enfants, le plus possible et le plus tôt possible, le goût de la lecture. Ce que Roland Barthes nomme si bien, dans *Le plaisir du texte*, la science des jouissances du langage.

Bonne lecture donc et bien du plaisir pour ce numéro.

Julie Gindre

billet du président

Jean-Philippe Accart
Président AGBD

Alain Jacquesson nous convie à une visite des bibliothèques genevoises entre 1478 et 2013.

Il n'aura échappé à personne que le dernier livre d'Alain Jacquesson intitulé « *Les bibliothèques à Genève. Essai de chronologie : 1478 > 2013* » vient de sortir des presses...numériques genevoises L'Esprit de la Lettre Editions [1]. Beau défi qui a été relevé en prenant pour assises cinq siècles d'histoire et qui prend la forme d'une chronologie très complète et passionnante de la vie littéraire genevoise : cette histoire débute donc en 1478 avec le premier livre imprimé à Genève (« *François Ximenes. Le livre des saints anges* »), puis en 1540, l'apparition du nom d'origine de la **Bibliothèque de Genève** actuelle « la Librairie de la Seigneurie » qui constitue son fonds grâce au dépôt légal institué un an plus tôt. Apparaissent ensuite des noms célèbres et incontournables de la vie genevoise tels **Calvin, Amy Lullin, Rousseau** qui est « chargé d'emplettes de livres pour la Bibliothèque » à Paris... La fondation de la **Société de lecture** intervient en 1818, le 19^{ème} siècle voyant un accroissement considérable des bibliothèques (religieuses, populaires, circulantes, communales...), en 1878 la création du prêt entre bibliothèques en Suisse, et la publication de nombreux catalogues et bibliographies. Au 20^{ème} siècle, d'autres visiteurs ou résidents locaux célèbres surgissent : **Lénine, Henri Burnat, Martin Bodmer**... ; sont créées dans les années 1920 l'Ecole de bibliothécaires (EBG), puis la bibliothèque du BIT qui préfigure les bibliothèques des organisations internationales actuelles. Les quelque 93 années qui suivent sont très riches en création, développement et enrichissement de la vie bibliothéconomique genevoise que nous vous laissons découvrir certainement avec joie et curiosité.

[1] <http://www.esprit-de-la-lettre.com>

hommage à Marie Martin

Michel Gorin, Alain Jacquesson, Eric Monnier

Après

Un jour après la vie

Que sera devenu

Tout ce qui fut mémoire

Que nous n'avons pas dit

Tout ce qui fut silence

Et parole muette ?

Tiré de : *L'Été traversé : poèmes*, Cop. Marie-A. Martin, 1986.

Le samedi 29 mars 2014, Marie Martin s'est éteinte dans sa nonante-et-unième année, chez elle parmi ses livres. Cette figure marquante de notre profession a eu de multiples activités professionnelles.

Diplômée en 1946 de l'EBG, elle travaille notamment à la Bibliothèque de la Faculté de droit. Elle œuvre à l'organisation des bibliothèques de l'Université. En 1975, le Rectorat lui confie la présidence de la Commission de coordination des bibliothèques de l'Université. Elle travaille ensuite à l'Institut et Musée Voltaire (IMV). Reconnaisant en Marie Martin une catalogueuse émérite et passionnée, l'EBG lui confie l'enseignement de cette discipline qu'elle fait aimer et partager à des centaines de futurs bibliothécaires. Son beau-frère, Paul Chaix, directeur de la BPU à laquelle était rattaché l'IMV, participe activement à l'évolution des règles de catalogage qui vont conduire à la création des ISBD. En 1981, Marie Martin donne une conférence à l'EBG pour promouvoir et comparer les différents ISBD. En 1985, la BPU et l'IMV se rattachent au réseau informatisé romand géré par Sibil ; Marie Martin, à quelques mois de sa retraite, se fait un point d'honneur de maîtriser le catalogage sur bordereaux. Elle se retrouve à être formée par un de ses anciens étudiants, Michel Gorin. Ce dernier reste encore impressionné par sa ténacité. Elle peut ensuite partir à la retraite en ayant vécu une autre évolution, cette fois technologique.

Non seulement Marie Martin est une enseignante appréciée, mais elle s'investit également dans la vie de l'EBG en devenant présidente de la Commission consultative de l'Ecole à la fin des années septante.

Elle contribue aussi à structurer la profession dans notre cité, en participant à la création, en 1972, de l'AGBD qu'elle présidera entre 1976 et 1980. C'est sous sa présidence que naît Hors-Texte en 1979 ; elle en assurera la relecture attentive pendant de nombreuses années après sa retraite. Aucune virgule manquante, aucun s du pluriel oublié n'échappent à son œil exercé.

Elle sera aussi une participante assidue aux assemblées générales de l'AGBD, où ses interventions pleines de bon sens sont toujours remarquées. Et nombre de présidents ou présidentes se souviennent sans doute de leur déconvenue en entendant soudain retentir le « *non* » tonitruant et sans appel de Marie Martin, avant qu'elle ne démonte, avec brio et conviction, une proposition non-conforme à la lettre et/ou à l'esprit des statuts !

Mais elle a également plaisir à retrouver ses collègues lors de petits voyages culturels et gourmands : son coup de fourchette est réputé et elle sait apprécier – avec modération bien entendu – les crus d'ici ou d'ailleurs.

Notre collègue disparue est aussi poétesse à ses heures. Entre 1977 et 2004, elle publie quatre recueils de poésie, dont un texte est lu lors de ses obsèques à la Cathédrale. En tant que bibliothécaire et poétesse, elle est naturellement attirée par la lecture, ce qu'a rappelé le pasteur Emmanuel Rolland dans son sermon, en disant : « *Si de tout ce qu'elle nous laisse, nous ne pouvons retenir qu'une chose à faire à son exemple, ce serait le verbe lire à l'impératif présent : Lisez !* » Auparavant, il avait souligné que Marie Martin était « *éblouissante de présence, de vivacité, de culture. Et dans son salon tapissé de livres, avec toujours une lecture à portée de sa main, elle demeurait souveraine. Condamnée à demeurer assise, elle n'a jamais cessé de vivre debout* ».

Pour préparer son sermon, le pasteur Rolland a eu entre ses mains un extraordinaire cahier, commencé en 1940, dans lequel Marie Martin consignait ses réflexions personnelles, mais aussi des extraits de textes, glanés aux fils de ses lectures, signés en particulier du poète Philippe Jaccottet ou de la philosophe Simone Weil. Peut-être y aurait-elle ajouté ces lignes, tirées du dernier livre d'Erik Orsenna, *Mali, ô Mali* (Stock, 2014, p. 276 – faut-il préciser qu'elle référençait soigneusement chaque citation ?) : « *Voici Tombouctou : le sable, l'eau, le commerce, Dieu et les livres. (...) Au milieu des sables et sous le soleil brûlant, une bibliothèque est une oasis avec les piles de livres pour palmiers. La lecture et la calligraphie sont deux chemins ombragés. Et la recherche du Savoir, quel qu'il soit, des petites choses comme des grandes, est une remontée vers la Source, une baignade dans une eau toujours fraîche.* »

Comme ses neveux et nièces, les bibliothécaires de Genève sont tous et toutes un peu orphelins de Marie Martin et ne l'oublieront pas.

le réseau des bibliothèques scolaires genevoises se construit

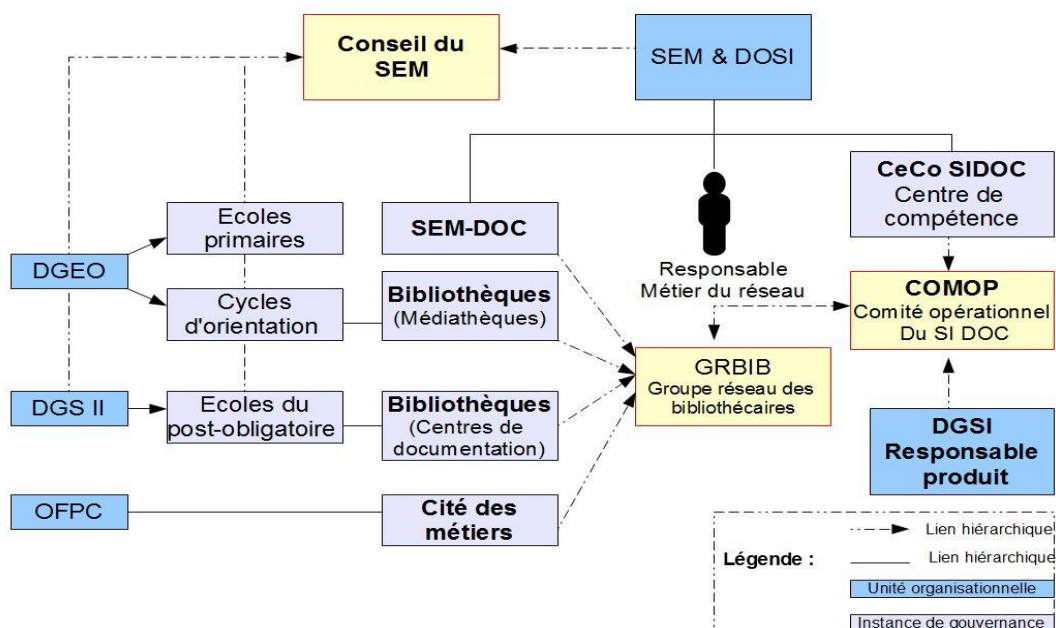
Malou Noetzlin

Responsable-métier du réseau des bibliothèques scolaires

Sa mise en place

De 1998 à 2008, les bibliothèques scolaires genevoises ont utilisé le logiciel BIBAL avec un format de données commun mais sans mise en réseau. En 2008, ces bases de données indépendantes ont migré dans un catalogue collectif géré par le logiciel Flora.

Qui dit migration informatique dit temps difficiles et ils le furent – ô combien ! – pour de multiples raisons. En 2011, une reprise en main du projet fut décidée ainsi que la mise en place d'une gouvernance qui confie les aspects métier à une responsable transversale du réseau sans toucher le rattachement hiérarchique des bibliothécaires. L'objectif est d'arbitrer les différents intérêts des bibliothèques et d'harmoniser les usages, les règles et les directives du réseau. Cette gouvernance dépend directement de la direction du Service Ecoles-Médias du DIP.



Sigles : CeCo SIDOC = Centre de compétence du système d'information documentation, DGE0 = Direction générale de l'enseignement obligatoire, DGS II = Direction générale de l'enseignement secondaire II, DGS I = Direction générale des systèmes d'information, DOSI = Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information, SEM = Service Ecoles-Médias

Un catalogue collectif n'est pas la somme de catalogues locaux

Au cours du temps, les bibliothécaires avaient pris quelques libertés avec le format des données bibliographiques pour répondre au plus près aux besoins des lecteurs. Si ces aménagements sont profitables dans un catalogue propre, ils perdent toute leur efficacité lorsque les données sont intégrées dans un catalogue collectif, pire encore, la recherche est polluée de façon notable. L'exemple le plus douloureux dans notre cas fut les articles de périodiques. En effet, les différences dans le mode de catalogage de ces articles étaient trop nombreuses, rendant impossible une migration correcte des données. Les liens entre articles et titres de périodiques se sont perdus, de ce fait la recherche était inopérante. Les références d'articles ont dû être éliminées.

Aujourd'hui, le dépouillement est mutualisé et certains titres importants ont été traités rétroactivement. Ce précieux capital se reconstruit avec persévérance.

L'esprit réseau [2]

Après une telle mesure et des débuts pénibles, il est difficile de valoriser les avantages du travail en réseau : catalogage partagé, mutualisation des tâches, collaboration pour des projets transversaux, etc. La confiance doit se regagner non seulement en stabilisant la situation mais aussi en engageant des projets communs qui permettent aux bibliothèques de rester aux plus près des besoins de leurs usagers.

Même si les bibliothèques du cycle d'orientation et du post-obligatoire ont chacune un groupe de travail où sont abordées des problématiques communes, en milieu scolaire l'esprit réseau tient plus du domaine de l'acquis que de l'inné. En effet, les professionnels travaillent souvent seuls et doivent gérer le quotidien de manière très autonome. De ce fait, les règles de fonctionnement mises en place ne sont pas toujours perçues favorablement. La nécessité d'explicitation et de communication est donc d'autant plus importante. Elle est toutefois difficile à mener car les établissements scolaires sont dispersés sur tout le canton ; réunir les bibliothécaires suppose non seulement des déplacements, mais aussi des disponibilités de temps importantes. Cela peut même demander la fermeture de la bibliothèque lorsqu'il n'y a qu'un poste ou moins. C'est pourquoi la communication écrite est largement privilégiée malgré ses limites (incompréhensions, malentendus) et le manque d'échanges directs possibles.

La forme de gouvernance mise en place n'intervient que sur les aspects métier et est conçue de manière très participative. Les décisions sont le fait de groupes de travail ou du GRBIB (Groupe réseau des bibliothécaires) sous la supervision de la responsable-métier. Cet ancrage dans la réalité professionnelle est probablement le meilleur outil pour faire acquérir cet *esprit réseau*. La confrontation de besoins et

[2] J'emprunte cette expression à M. Gavin, qui est un des fondateurs de RERO alors qu'il était directeur de la BCU Lausanne.

contraintes différents autour d'une problématique permet de toucher du doigt les enjeux de pratiques harmonisées.

Le groupe de travail sur l'indexation est probablement celui qui a été mis à plus rude épreuve et a accompli un travail énorme de réflexion et d'harmonisation, qui se poursuit encore maintenant. Ce groupe existait déjà avant la mise en réseau afin d'établir des règles communes basées sur un même thésaurus et des listes matières complémentaires mais la mise en application était propre à chaque bibliothèque sans régulation véritable. A présent, il s'agit de rendre exploitable l'indexation tant pour un élève de 12 ans du cycle d'orientation que par un étudiant adulte d'une filière de formation.

A cela s'ajoute une particularité propre au milieu scolaire : les usagers ne recherchent un document pas seulement pour son contenu - Quoi ? - mais aussi parce qu'il répond à une demande d'ordre pédagogique relative à un sujet d'enseignement – Pour quoi ? – comme, par exemple, une demande pour trouver des œuvres de fiction illustrant un thème philosophique.

L'indexation de contenu ne peut servir à cette double requête sans créer une confusion et un bruit important à la recherche. Les solutions développées localement doivent trouver aujourd'hui un substitut dans le catalogue commun. L'étude est en cours pour trouver non seulement un mode de faire mais aussi pour savoir comment traiter les données migrées.

Harmoniser c'est bien, construire ensemble c'est mieux

L'harmonisation des pratiques courantes est bien sûr une étape indispensable mais la mise en place de projets communs complète la raison d'être du réseau.

Jusqu'à ce jour, les ressources électroniques payantes sont modestes dans les bibliothèques scolaires mais les besoins des usagers, ainsi que la volonté du DIP d'une « Ecole en ligne », nous engagent à progresser dans ce domaine. Un projet pour la mise en place d'un processus d'acquisition de ressources électroniques tout ou partiellement communes est en cours.

Suivre les besoins des usagers

Les ressources en forces vives sont très modestes dans les bibliothèques scolaires. Malgré l'évolution de leurs prestations les effectifs en personnel ont subi des baisses.

Pourtant c'est sur elles que la progression du réseau doit pouvoir compter pour faire évoluer les prestations aux enseignants et aux élèves. Malgré la modestie de notre développement, espérons que la maxime « *chi va piano, va sano e va lontano* » s'applique à notre réseau.

le SEM Documentation : une bibliothèque scolaire hors de l'école ou Une mine d'or pour les enseignants aux Gazomètres

Debora Guimera
Bibliothécaire au SEM-Documentation

Un peu d'histoire pour commencer. L'actuel SEM Documentation est le fruit du "mariage de raison" entre la Bibliothèque Scolaire (BISCO) et le CRDP (Centre de ressources documentaires pédagogiques), lui-même issu de la fusion du Centre de Documentation Pédagogique (CDP, fondé en 1959) et du Centre de Documentation Audiovisuelle de Vieusseux (CDAV) en 1998, année au cours de laquelle les deux services ont emménagé dans les locaux de la rue des Gazomètres.

Pour rappel, le service écoles-médias (SEM), est directement rattaché au secrétariat général du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). En étroite collaboration avec la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information (DOSI), le SEM conçoit, propose et met en œuvre la politique du département dans le domaine des médias, de l'image et des technologies de l'information et de la communication (MITIC).

Jusqu'en 2013, au deuxième étage de la rue des Gazomètres, le fonds de l'ancien CRDP offrait aux enseignants des ressources pour leur enseignement (manuels scolaires, documentaires de thématiques généralistes, ainsi que tout un fonds pédagogique destiné à leur formation continue: psychologie de l'enfant, didactique, pédagogie, théories sur l'éducation, ...).

Au premier étage, la BISCO, proposait aux enseignants des classes primaires des "lectures suivies" (un lot d'exemplaires du même titre pour une lecture collective), et des "bibliothèques de classe" (des livres documentaires et de fiction destinés aux élèves et pouvant être conservés dans les classes pendant une année scolaire).

Le même bâtiment abritait aussi le Service de l'environnement qui proposait aux enseignants genevois du matériel pour l'enseignement de la géographie, de l'histoire et des sciences du vivant comme des naturalisations, des instruments pour les sciences avec objets ou des mallettes avec des fossiles.

La "photo de famille" ne serait pas complète sans la Centrale de documentation des centres de formation professionnelle (CFP) qui a rejoint le SEM Documentation en 2009. Le rattachement est actuellement essentiellement administratif, puisque son fonds et le personnel sont restés dans les locaux du CFP de Ternier.

Pendant l'été 2013, suite à l'arrivée d'une nouvelle responsable, un grand projet de réorganisation a vu le jour et les collections du CRDP et de la BISCO ont été

réunies au deuxième étage, autour d'un guichet commun. Le SEM Documentation était né, intégrant dans son sein le service de l'environnement, orphelin de son responsable parti à la retraite anticipée.

Le but de cette fusion était de pouvoir proposer aux enseignants un seul guichet où adresser leurs demandes de ressources pour la préparation de leurs cours ainsi que des documents dont ils ont besoin pour leurs élèves. Cette fusion se poursuit pendant l'été et l'automne 2014 puisque actuellement les divers fonds cohabitent sans qu'il y ait une réelle harmonisation du traitement des collections et des politiques de prêt. D'ici fin 2014, le SEM Documentation aura achevé sa réorganisation et mettra à disposition des usagers une collection harmonisée et cohérente.

Le SEM Documentation se veut LA médiathèque de l'enseignement primaire, car, rappelons-le, les écoles du canton ne possèdent pas de bibliothèque. Dans le meilleur des cas, certains établissements possèdent des "ateliers du livre" qui sont assimilés à des projets pédagogiques, placés sous la responsabilité des enseignants ou de parents bénévoles [3].

Mais dans les locaux des Gazomètres les enseignants du secondaire obligatoire et post-obligatoire y trouvent aussi leur bonheur, surtout en puisant dans le fonds audiovisuel.

Effectivement, le SEM Documentation met à disposition plus de 8000 dvd, dont un grand nombre de repiquages d'émissions télévisées d'intérêt pédagogique : du dernier "Histoire vivante", en passant par les "C'est pas sorcier", les enseignants trouvent aux rayons de quoi proposer à leurs élèves un grand nombre de thématiques sur un support très apprécié.

Des films de fiction, utiles pour illustrer certains sujets peuvent être aussi empruntés.

La richesse de la grande variété de thématiques et de supports valent parfois au SEM Documentation l'appellation de "caverne d'Ali Baba": en effet, les dvd côtoient un fonds de plus de 150 instruments de musique, 5000 cd tous genres confondus, 2000 jeux pédagogiques, 700 affiches, une collection de plus de 100 titres de périodiques, sans parler des 45'000 titres de livres composés de moyens d'enseignement, de documentaires et de fictions.

Si le SEM Documentation peut se féliciter d'une telle richesse matérielle, il ne peut pas oublier que l'avenir est aussi virtuel. Et si le virage numérique n'a pas été encore vraiment pris c'est parce que les conditions pour un tel changement ne bénéficient pas d'une conjoncture idéale. En effet, malgré la volonté affichée par le DIP de passer résolument à une école plus numérique, la réalité est que "l'équipement déployé dans les écoles à fin 2013 est encore insuffisant pour

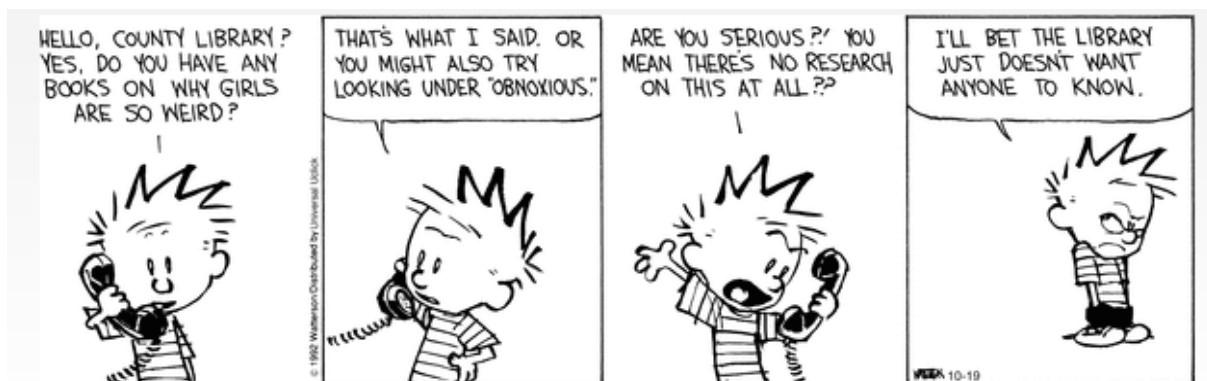
[3] Par ailleurs, le SEM met à disposition dans certaines écoles le logiciel libre PMB qui permet de cataloguer de façon très simple les documents et d'en gérer le prêt tout aussi facilement.

permettre une généralisation de l'usage des MITIC dans tous les degrés et toutes les disciplines" [4].

Néanmoins, le SEM Documentation réfléchit déjà au rôle qu'il devra jouer en tant que force de propositions, de traitement de métadonnées (catalogage) et de diffusion de ressources numériques. Dans ce domaine, une collaboration avec des plateformes existantes comme la Bibliothèque scolaire numérique menée au niveau fédéral par educa.ch, ou la collaboration avec d'autres réseaux sont des perspectives intéressantes.

Le SEM Documentation veut accompagner les enseignants dans leur choix de ressources documentaires pédagogiques, qu'elles soient numériques ou "traditionnelles". Pour ce faire, des nouvelles prestations devraient voir le jour, tel un service de référence en ligne permettant de mieux cerner les besoins et de répondre plus précisément aux demandes des utilisateurs.

Par ailleurs le SEM Documentation doit trouver sa place dans l'ensemble des pourvoyeurs de ressources documentaires pédagogiques au niveau cantonal et national. Des synergies doivent être renforcées avec des partenaires comme l'Université de Genève (qui abrite l'Institut Universitaire de formation des enseignants, et la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation), ou les autres centres de ressources pédagogiques suisses.



Sources:

Bibliothèque des Etudes pédagogiques de Geisendorf: fonds pour la formation initiale des enseignants et historiques de la pédagogie à Genève, des Etudes et des bibliothèques pédagogiques : travail présenté pour l'obtention du diplôme / Caroline Leibenguth, Ana Rodriguez. Genève : Ecole d'information documentaire, 2000

Enseigner et apprendre à l'ère numérique: plan directeur MITIC. DSI SEM : Genève, 2014

<https://www.ge.ch/sem/>

[4] *Enseigner et apprendre à l'ère numérique: plan directeur MITIC, 2014*

les sacs d'histoires : une histoire de lecture entre les familles et l'école

Elisabeth Zurbriggen

Coordnatrice de discipline, responsable du projet *Sac d'histoires*

Direction générale de l'enseignement obligatoire DGEO-DIP

Interview menée par Dorothee Crettaz

Comment est né le projet des sacs d'histoires ?

A la base, le projet est né en Angleterre. Il y a plus de 15 ans, Neil Griffiths, enseignant du niveau primaire, se rend compte que certains élèves ont des difficultés de lecture dues principalement au manque d'accompagnement à la maison. Il crée alors le concept de *Story sack*, et offre par le biais de ce projet la possibilité aux enfants d'emporter à la maison un sac contenant un livre qui peut être lu ou raconté par les parents ainsi que des jeux collectifs à découvrir en famille.

En passant de l'autre côté de l'Atlantique, au Québec, le concept a marqué des enseignants qui l'ont trouvé excellent mais ne correspondant pas totalement au public multiculturel présent dans leurs classes. Ils y ont alors rajoutés des livres dans différentes langues.

Le concept a ensuite migré en Suisse par le biais de Christiane Perregaux (Université de Genève, science de l'éducation) en 2007 et a été concrètement réalisé par l'enseignement primaire.

Quels sont les objectifs de ce projet ?

- Développer les liens entre l'école et la famille autour d'un projet commun centré sur la lecture ;
- Améliorer les liens entre le français et les différentes langues parlées par les élèves de la classe ;
- Valoriser les différentes langues parlées par les élèves ;
- Développer la curiosité et l'intérêt des élèves monolingues pour les langues.

A qui est destiné ce projet ?

A Genève, le projet a été développé pour les élèves du cycle élémentaire : de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire (Harmos).

Depuis 2007, 168 sacs ont progressivement été réalisés avec l'aide des parents et passent de l'école aux familles.

Concrètement, comment ça fonctionne ?

Au début de l'année scolaire, une présentation du projet est faite aux parents. Elle peut revêtir plusieurs formes selon l'école ou l'enseignant : informations transmises lors de la réunion de parents ou soirée spéciale « sac d'histoires ».

Chaque classe a ensuite à sa disposition un sac d'histoires. L'enseignant l'intègre dans le quotidien de la classe à travers diverses activités.

A tour de rôle, pendant 3 ou 4 jours, un élève l'amène à la maison. Chaque sac permet à toute la famille de se réunir autour de livres bilingues et de différentes activités à mener dans les langues de la famille ou de l'école. Le sac circule ainsi tout au long de l'année dans les différents foyers des élèves de la classe.

Le SEM-documentation (Service Ecoles-Médias) a aidé aux choix des livres. Il s'agit d'histoires relativement courtes pour que parents et enfants puissent lire dans leur langue d'origine, puis en français et dans d'autres langues. Pour favoriser la compréhension, des contes-randonnées avec de nombreuses répétitions ont souvent été choisis. Le SEM-documentation a équipé les livres, il assure également la gestion du prêt et le stockage des sacs.

De quoi sont constitués les sacs ?

De livres bilingues, d'un CD-audio du livre lu dans huit langues, d'un jeu en lien avec le livre et destiné à toute la famille, d'une surprise également en rapport avec l'album et d'un glossaire d'environ six mots-clefs de l'histoire à traduire dans la langue de la famille.

Quels retours avez-vous des enfants ou de leurs parents ?

Les retours sont souvent très positifs. Nous avons donné la possibilité aux parents d'écrire des remarques dans leur langue et le système fonctionne bien. Certains parents ont mentionné avoir retrouvé le plaisir du jeu, et surtout le plaisir du jeu en famille.

Il faut noter que les parents jouent un rôle primordial dans ce projet. Pour les élèves allophones, lire dans la langue familiale constitue un élément essentiel de l'apprentissage, non seulement de la lecture, mais aussi de la langue de l'école. Toutes les compétences acquises dans la langue d'origine facilitent l'apprentissage de la lecture et du français.

Les parents contribuent également au projet, puisqu'ils préparent avec les enseignants les jeux et les surprises. En outre, il arrive fréquemment qu'ils fassent des traductions dans les langues manquantes, comme le papa de Karim, 6 ans, qui a traduit spontanément le livre en arabe. Certains parents se sentent ainsi valorisés et plus proche de l'école.

Les rôles des enseignants et des parents sont ici totalement complémentaires.

Y aura-t-il une suite ?

Les sacs d'histoires ayant beaucoup de succès, un projet nommé Pochettes d'histoires a été réalisé selon les mêmes objectifs. Elles ont été distribuées à toutes les classes de 3^{ème} primaire (Harmos).

Autour d'un ouvrage (album) d'apprentissage de la lecture utilisé par toutes les classes de ce niveau, des textes bilingues ont été créés.

Une pochette contient l'album en question, plusieurs fiches de textes bilingues, un CD avec le texte en dix langues. Actuellement l'histoire a été traduite dans une cinquantaine de langues.

Les enseignants disposent ainsi d'un très bon outil pour développer des approches inter-linguistiques et tirer profit dans leur enseignement de la diversité linguistique présente dans les classes et notre société.

Il faut mentionner que parallèlement à la mise sur pied du projet sacs d'histoire à Genève depuis quelques années, d'autres villes s'y sont mises, comme Yverdon, Lausanne ou encore plus loin... Luxembourg et la vallée d'Aoste !



Pour en savoir plus :

<http://www.storysack.com>

https://www.ge.ch/enseignement_primaire/sacdhistoires/

Créole (Cercle de réalisations et de recherche pour l'éveil au langage et l'ouverture aux langues à l'école) a consacré un numéro sur les sacs d'histoire : Créole n°18-19, printemps 2010

promotion de la lecture et apprentissages en bibliothèque scolaire – Coordination des bibliothèques scolaires : la démarche vaudoise

Véronique Avellan
Directrice-adjointe BCU Lausanne,
responsable de la Coordination des
bibliothèques scolaires vaudoises

L'accès des élèves à une bibliothèque scolaire est une mesure de promotion de la lecture souhaitée par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) du canton de Vaud. La bibliothèque scolaire participe au projet global de formation de l'élève par la mise en œuvre d'une politique documentaire et d'un programme d'animations pédagogiques en adéquation avec les missions de l'école. Une structure de coordination des bibliothèques scolaires a été créée afin d'assurer l'accès à une bibliothèque et pour garantir une politique de prestations de qualité, ainsi que de mettre en réseau les bibliothèques et les bibliothécaires.

La démarche du Canton de Vaud

Les compétences en lecture et la recherche d'information sont des axes importants des apprentissages scolaires. Les bibliothèques, en soutien aux enseignants, ont un rôle important dans ceux-ci.

En 2004, la gestion du personnel des écoles, et notamment celle des bibliothécaires, a été transférée des communes au Canton. Suite à un état des lieux, la DGEO a souhaité se doter de standards pour les bibliothèques scolaires. Elle a ensuite initié une réflexion, puis un projet «bibliothèques scolaires».

Pour ce faire, elle a mandaté un groupe de projet composé de professionnels issus de bibliothèques scolaires, mixtes (publiques et scolaires) et de lecture publique (bibliothèques Jeunesse, Bibliomedia) ainsi que d'enseignants. Les travaux du groupe de projet ont abouti à la production d'un document intitulé «*Normes et recommandations pour les bibliothèques scolaires, DGEO 2007*» dans lequel figurent les composantes essentielles pour la création et la gestion d'une bibliothèque scolaire ainsi que pour définir sa mission et son rôle dans le dispositif pédagogique. Ce document édicte les principes suivants :

A. Généralités

1. La bibliothèque scolaire fait partie intégrante du dispositif éducatif ; elle est à la fois un service d'information documentaire, un lieu de formation et un espace de loisirs.
2. La bibliothèque scolaire met à disposition des ressources documentaires variées ainsi que des ouvrages de fiction. Ses collections, composées de

différents supports, sont en libre accès. Le principe de la gratuité y est appliqué.

3. La bibliothèque scolaire référence l'ensemble des ressources documentaires de l'établissement incluant les documents destinés tant aux élèves qu'aux maîtres, à l'exception du matériel géré par l'économat.
4. Le volume et la composition du fonds sont adaptés aux besoins des utilisateurs, aux impératifs de l'enseignement et ils sont en adéquation avec les objectifs du PER (Plan d'études romand).
5. Les techniques de travail pour le traitement des documents respectent les règles bibliothéconomiques internationales en vigueur : catalogage, classification et indexation.

B. Rôle du responsable de la bibliothèque scolaire

6. La responsabilité de la bibliothèque scolaire est confiée à des collaborateurs au bénéfice d'une formation professionnelle de niveau Haute école dans le domaine de l'information documentaire.
7. Dans le prolongement des activités menées en classe et en collaboration avec les enseignants, le responsable de la bibliothèque scolaire a notamment pour mission de favoriser l'autonomie, la curiosité et l'esprit critique des élèves. Il stimule leur goût pour la lecture, développe leurs compétences en la matière et les forme à la méthodologie documentaire. Il peut également accompagner les élèves dans leur processus de socialisation et de développement personnel.
8. L'une des missions des bibliothécaires est de mettre en œuvre des animations pédagogiques qui concourent à l'atteinte des objectifs du PER et viennent en soutien à l'enseignement.

C. Rôle du canton

9. Le Canton définit les bases réglementaires, octroie le financement et assure l'application des présents principes.
10. Il veille à l'harmonisation et à la qualité de la gestion des bibliothèques scolaires. [5]

Sur la base de ces normes, assorties de directives pour les locaux, et s'inscrivant dans les objectifs du PER, le « projet bibliothèques scolaires » de la DGEO vise la mise à disposition de prestations ou la création de bibliothèques scolaires pour tous les établissements vaudois en développant des synergies avec les communes, en créant des bibliothèques mixtes (scolaires et communales) et/ou en tissant des collaborations avec des bibliothèques par le biais de mandats de prestations. La garantie de l'harmonisation et de la mise en qualité des prestations délivrées sont inscrites dans les missions d'une entité coordinatrice de bibliothèques.

[5] « Normes et recommandations pour les bibliothèques scolaires, DGEO 2007 », p. 13

Plan d'études romand (PER)

Le PER a été adopté le 27 mai 2010 par les Directeurs cantonaux de l'instruction publique. Il est la référence commune des objectifs d'enseignement pour les sept cantons francophones ou bilingues de la Suisse occidentale et décrit les apprentissages que chaque élève effectuera tout au long de sa scolarité obligatoire. Le PER préconise dans ses conditions-cadres matérielles et organisationnelles, d'«offrir l'accès à une bibliothèque fournie en publications adaptées, variées et multiculturelles» [6]. L'accès à la littérature y a une place importante, l'une des finalités du domaine *Langues* étant la construction de références culturelles, notamment par la découverte et l'appréciation de productions littéraires diverses. La politique documentaire des bibliothèques scolaires doit donc être en adéquation avec le PER.

Développer des compétences de recherche et d'utilisation adéquate des ressources numériques constitue également l'un des objectifs de l'école, précisé dans le domaine *Formation générale*, notamment par les *MITIC (Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication)*. Spécialistes en méthodologie documentaire, les bibliothécaires scolaires participent à la formation des élèves à l'usage pertinent et responsable des ressources numériques.

Bibliothécaire scolaire : un métier spécifique

L'une des finalités du «projet bibliothèques scolaires» de la DGEO est la mise en qualité des bibliothèques afin qu'elles délivrent des prestations en adéquation avec les missions de l'école. La reconnaissance professionnelle et le souhait d'avoir une formation spécialisée faisaient partie des recommandations émises par les bibliothécaires du groupe «Normes et recommandations» de 2007.

Depuis 2009, le répertoire des métiers de l'État de Vaud reconnaît la fonction de «bibliothécaire-documentaliste scolaire» comme un métier spécifique.

Pour apporter aux bibliothécaires le complément pédagogique nécessaire à leur formation de base, la DGEO et la Haute école pédagogique (HEP) du canton de Vaud ont mis sur pied une formation sous forme d'un Certificate of advanced studies (CAS) pour Bibliothécaire en Milieu Scolaire (BMS). Le but du CAS BMS est d'acquérir les outils indispensables pour offrir aux élèves des activités et des animations de qualité, répondant aux objectifs du PER. La formation est conçue pour donner une bonne connaissance du milieu scolaire et pour favoriser la collaboration avec les enseignants, tout en clarifiant les rôles. Par ailleurs, elle permet d'appréhender la relation pédagogique avec un groupe-classe, de définir la nature des interventions pour motiver les élèves et d'acquérir les éléments théoriques pour un apprentissage efficace dans le cadre des activités en

[6] Plan d'études romand, domaine *Langues*

bibliothèque [7]. Une première volée finit en juin 2014 et une deuxième s'ouvrira en septembre 2014.

Réseau des bibliothèques scolaires vaudoises

Sur la base des recommandations émises en 2007, la DGEO a également favorisé la mise en réseau des bibliothèques et des bibliothécaires scolaires.

La mise en réseau informatique a pour but d'assurer la visibilité des bibliothèques, de valoriser les fonds documentaires, de rationaliser les ressources, de diminuer la charge de travail pour les activités bibliothéconomiques et ainsi de consacrer plus de temps à l'accueil des classes et aux animations pédagogiques.

L'action entreprise s'est traduite par la mise en œuvre, dès 2009, d'un vaste projet d'intégration des bibliothèques scolaires dans le réseau romand RERO. Actuellement, le périmètre concerne plus d'une soixantaine de bibliothèques scolaires ou mixtes (scolaires et communales) et il est prévu qu'il évolue encore dans les deux ans à venir. La DGEO proposant ses compétences et ses ressources de projet à d'autres bibliothèques, quelques écoles professionnelles de la Direction Générale de l'Enseignement Postobligatoire (DGEP) sont en voie d'intégrer le réseau. Par ailleurs, un Gymnase a mandaté la gestion de sa bibliothèque à la BCUL sous l'égide de la Coordination des bibliothèques scolaires.

Début 2017, les bibliothèques du canton de Vaud ne seront plus dans le réseau RERO et le « nouveau réseau vaudois » sera opérationnel et comprendra toutes les bibliothèques scolaires intégrées préalablement.

Simultanément à la dynamique favorisée par la mise en réseau informatique, une plateforme de pratiques et d'échanges spécifiques au domaine d'activité a été mise sur pied dès 2010 avec la création d'un groupe de « bibliothécaires scolaires RERO » qui comprend, à ce jour, une cinquantaine de personnes. Dès l'été 2014, ce groupe sera élargi à toutes les personnes travaillant dans les bibliothèques scolaires vaudoises, que celles-ci soient déjà dans le réseau informatique ou non, et c'est donc plus de cent personnes qui participeront au groupe des bibliothèques et bibliothécaires scolaires.

Harmonisation des prestations et coordination des bibliothèques scolaires

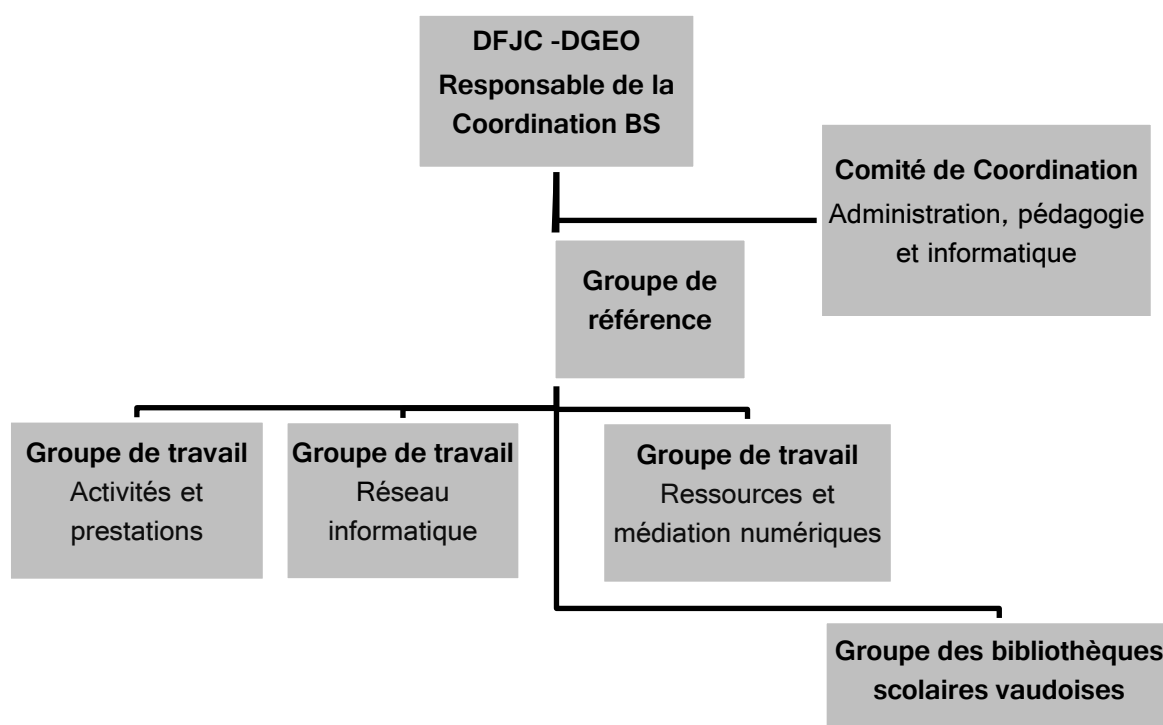
Pour répondre à l'une des recommandations émises en 2007, la dernière qui n'était pas encore réalisée, un poste de coordination pour les bibliothèques scolaires vaudoises a été créé en janvier 2013. Rattachée à la Direction de la BCU Lausanne, la «Coordination des bibliothèques scolaires vaudoises» est située au cœur des compétences métier et elle bénéficie d'un positionnement stratégique par son implantation transversale.

[7] Le programme et les modalités d'inscription sont accessibles sur le site de la HEP Vaud (www.hepl.ch/cas-bms), à signaler qu'une partie de la formation est accessible aux AID des bibliothèques scolaires (formation continue).

La mission de cette coordination est de mettre en œuvre une structure pour que les établissements scolaires aient accès à une bibliothèque, pour garantir une politique de prestations de qualité, pour mettre en réseau les bibliothèques et les bibliothécaires et en étroite collaboration avec les directions de la DGEO, les directions scolaires et les autorités communales :

- Aide à la création, supervision et mise en qualité des bibliothèques – conseil et soutien pour les directions scolaires
 - Infrastructures : plans pour locaux et aménagements, informatique
 - Prestations de bibliothèque scolaire : mandats de prestations avec les communes – conventions
 - Harmonisation et adéquation des prestations pour les établissements, politique documentaire et d’animations, commission de bibliothèque
 - Statistiques, référencement, indicateurs de performance – Normes et directives
 - Ressources humaines : recrutement, formation et suivi du personnel
 - Assistance et conseil aux bibliothèques et aux bibliothécaires
 - Mise en réseau des bibliothèques et gestion du réseau des professionnels – groupe des bibliothèques scolaires vaudoises
- Gestion de projets, études prospectives, et conduite d’une réflexion stratégique
- Actions de communication, de promotion et de coordination des événements pour les bibliothèques et pour les bibliothécaires
- Délégation pour les bibliothèques scolaires vaudoises en Suisse et à l’étranger

Coordination des bibliothèques scolaires : organisation et fonctionnement



Dans cette configuration, sept personnes collaborent régulièrement au fonctionnement de cette structure que ce soit au sein de la BCUL (responsable et assistante administrative), de la DGEO (collaborateurs administration, pédagogie et informatique), ou sur mandat (groupe de référence) et avec des groupes de travail (bibliothécaires). Le cadre et les objectifs sont fixés conjointement par la BCUL et la DGEO afin d'assurer la mission donnée par le DFJC.

Depuis 2012, toutes les bibliothèques scolaires et les bibliothèques mixtes (scolaires et communales) se réunissent en assemblée annuelle pour assister à des présentations de travaux ou de projets en cours et à des conférences. Cet espace d'échanges pour les professionnels est également ouvert aux directions scolaires et aux autorités politiques.

Conclusion

Ainsi, le « projet bibliothèques scolaires », initié dès 2004 dans le canton de Vaud, permet déjà à de nombreux élèves d'avoir accès à une bibliothèque fournie en ressources documentaires adaptées et mettant en œuvre des animations pédagogiques. Celles-ci les initient au fonctionnement d'une bibliothèque, à la recherche méthodologique et à la découverte littéraire, au moyen de supports imprimés ou numériques. L'arrivée du support numérique comme moyen d'accès aux textes et l'évolution de l'environnement médiatique engendrent une nouvelle dynamique de lecture et suscitent de nouvelles pistes d'action pour les bibliothèques.

Dans le canton de Vaud, le modèle de bibliothèque mixte tend à se généraliser car il s'inscrit dans une volonté de fidéliser les jeunes à la fréquentation des bibliothèques et à l'utilisation de leurs ressources tant dans le contexte scolaire que pour leur usage personnel, également dans le but développer les synergies entre les différents publics de lecteurs et dans l'optique de rationaliser les ressources et les infrastructures.

Le fonctionnement en réseau ainsi qu'une formation postgrade constituent un environnement favorable et mettent à disposition des bibliothécaires les outils utiles pour développer et améliorer les prestations à destination des élèves. Sous l'égide du Canton ainsi que de leur Coordination, les bibliothèques scolaires contribuent ainsi à la qualité des services éducatifs.



classer autrement : mise en place d'un classement des romans jeunesse par thèmes

Mélody Rossel

On aime ça ! Ranger, classer, classifier... Chaque livre a sa place à lui, il y a un ordre logique, c'est rangé, clair, net, précis. Rien ne dépasse. Les classifications décimales pour les documentaires, l'ordre alphabétique pour les romans. Simple comme bonjour... Mais que se passerait-il si on changeait tout ça ?

Et pourquoi changer d'abord ? Ces classements ont fait leurs preuves ! Depuis le temps qu'on les utilise... Inventées pour permettre le libre-accès, les classifications ont changé les bibliothèques. Le savoir n'est plus réservé aux lettrés et aux bibliothécaires, le commun des mortels peut y accéder, seul, sans l'aide d'un précieux gardien du Temple. Il n'y a pas de raisons de changer ! Vraiment ? ...

Concentrons-nous sur les sections jeunesse : une copie des sections adultes. En effet, il faut que les enfants s'habituent à chercher selon ces classifications pour qu'ils soient prêts lorsqu'ils passeront du côté des adultes. *Les classifications décimales pour les documentaires, l'ordre alphabétique pour les romans.* C'est vrai, ça leur permet de découvrir une des caractéristiques des bibliothèques, de s'y faire gentiment. Ils apprennent et deviennent autonomes. Mais cela se passe-t-il vraiment comme ça en réalité ? Est-ce ce que nous voyons dans nos rayons enfants ? Se servent-ils vraiment de ces classifications pour atteindre les documents convoités ? D'ailleurs, comment un enfant cherche-t-il des livres ? Quel cheminement fait-il lorsqu'il arrive en bibliothèque pour choisir et emprunter ? Par quel(s) moyen(s) répond-il à la question : « Bon... qu'est-ce que je prends ? ».

Se poser ces questions et chercher à y répondre permet de comprendre comment un enfant se repère dans une bibliothèque, quelles sont les informations dont il a besoin pour pouvoir choisir des documents de manière simple, libre et directe. Par exemple, pour les romans :

Un enfant aimerait un roman d'aventure. Il n'a pas d'auteur en tête, ni de titre ou collection, il aimerait simplement un livre d'aventure. Il s'approche des rayons où sont rangés les romans par ordre alphabétique. Rien n'indique les genres, seuls sont mis en avant les auteurs. Pour pouvoir trouver son roman, il va devoir passer par un moyen intermédiaire : soit le catalogue en ligne, soit l'aide de la personne qui l'accompagne, soit l'aide du bibliothécaire. Ici, le classement ne correspond pas à sa manière de chercher. La même situation se produit pour un enfant cherchant un roman parlant d'un thème précis dans le cas d'un classement par ordre alphabétique.

Et si un enfant cherche des romans d'un auteur précis, alors il arrive sans obstacles aux livres désirés grâce à un tel classement. Mais dans le cas d'un

classement par genres, il devrait aussi passer par un moyen intermédiaire et son accès aux livres ne se fera pas de manière directe.

Dès lors, on comprend qu'il est nécessaire pour chaque bibliothèque de connaître comment ses lecteurs en herbe fonctionnent pour pouvoir conformer ses rayons à leurs manières de chercher. En effet, alors qu'on s'efforce d'être tourné clients (entendez « lecteurs ») en leur offrant toujours plus de services innovants qui répondent à leurs besoins et envies, nos classifications semblent, elles, être résolues à rester insondables pour eux. Combien de lecteurs voyons-nous errer et avoir du mal à s'orienter dans nos libre-accès ? Et lorsqu'un enfant éprouve de la difficulté à trouver des livres qui l'intéressent, lorsque le classement est une barrière à la découverte des richesses de nos bibliothèques, une des missions des plus importantes de la bibliothèque n'est pas remplie. En effet, comment faire naître l'envie et le plaisir de lire chez les enfants dans un environnement impénétrable pour eux ? Et lorsque cet enfant n'est pas un lecteur acquis de la bibliothèque, il risque simplement de ne plus y revenir...

Le plaisir de lire est la clé pour faire lire les enfants, il est donc crucial de leur permettre par tous les moyens de rencontrer ce plaisir. Et cela passe aussi par l'adaptation de nos bibliothèques jeunesse à ce public : rendre l'accès au livre le plus simple et direct possible. Il faut donc connaître nos jeunes lecteurs pour pouvoir faire correspondre nos rayons à leur comportement.

J'ai eu l'occasion de me pencher sur ce sujet dans le cadre de mon travail de Bachelor, fait à la Haute Ecole de Gestion (Genève), et mandaté par Mme Mélanie Esseiva, responsable de la section jeunesse à la Bibliothèque Médiathèque municipale de Vevey. En effet, celle-ci voit, depuis quelques années, les prêts de romans jeunesse baisser sans explications. Elle a donc remis en question leur classement par ordre alphabétique et a décidé d'y déroger. Ayant remarqué que les enfants demandent bien plus souvent un roman traitant d'un thème précis, plutôt qu'un auteur particulier, elle a choisi de mettre en place un classement par genres et/ou centres d'intérêt. C'est là qu'a commencé mon rôle [8].

Tu lis quoi, toi ? Ou comment mener l'enquête

Dans certaines bibliothèques, les enfants se repèrent très bien dans les rayons. Ils sont à l'aise, connaissent et mettent en pratique les classements. Ils sont capables d'arriver par leurs propres moyens aux documents qu'ils veulent. Dans d'autres par contre, les enfants déambulent sans trouver ce qu'ils veulent, ils ne comprennent pas la logique du classement, ils se démotivent et bien souvent partent sans rien emprunter, ou se limitent à ce qu'ils connaissent déjà. Peut-être connaissent-ils le classement mais n'ont pas les bons éléments pour retrouver ce qu'ils cherchent : pour trouver un livre classé par ordre alphabétique de l'auteur, il faut justement connaître l'auteur... Tout bête, mais tous les enfants ne connaissent pas les

[8] Le travail est disponible sous : <https://doc.rero.ch/record/208869?ln=fr>. Le questionnaire se trouve dans les annexes

auteurs de leurs séries favorites. C'est donc pour ces enfants-là que nos classements sont une barrière et qu'il faut pouvoir les adapter à leurs manières de chercher.

Dans le cas de la bibliothèque de Vevey, les romans sont effectivement rangés par ordre alphabétique de l'auteur. Il fallait donc définir si ce classement leur est adapté. S'il l'est, alors pourquoi le prêt est-il en baisse ? Et s'il ne l'est pas, comment les enfants cherchent-ils ? Si ce n'est pas par les auteurs, comment arrivent-ils aux romans ?

J'ai donc créé un questionnaire pour pouvoir répondre à ces questions et l'ai distribué aux enfants allant à la bibliothèque. Cependant, ceux-ci étant des enfants acquis, il fallait aussi trouver des enfants qui ne vont pas ou rarement à la bibliothèque pour avoir un panel représentatif. Je suis donc allée dans deux classes de Vevey où j'ai pu directement discuter de ces questions avec les élèves. Ainsi, les réponses étaient équilibrées, puisque quasiment le 50% des réponses venaient des classes et l'autre 50% des enfants atteints en bibliothèque.

Grâce à cette enquête, j'ai pu définir les méthodes de recherche et de sélection des enfants [9], et surtout, s'ils recherchent par auteur, auquel cas le classement par ordre alphabétique est conforme à leurs manières de chercher.

Autant ôter le suspens tout de suite, les enfants ne cherchent pas la lecture d'auteurs particuliers. Dans la sélection des romans, ils regardent d'abord le titre, la couverture, le résumé et l'épaisseur du livre avant de regarder l'auteur. Seuls 9% des enfants lui accordent de l'importance... Dès lors, dans un classement qui met l'auteur en avant, ils ont du mal à se repérer.

Ils ne cherchent pas par auteur, mais par quoi alors ? Comment classer nos romans si ce n'est pas les auteurs qui les intéressent ? Classer par titre ? Classer par épaisseur, comme plusieurs me l'ont proposé dans les classes ? Dans le questionnaire, la question leur a été posée avec trois possibilités de réponses : par auteur, par genre/thème, par âge (niveau de difficulté de la lecture). Le choix a été vite fait puisque presque la moitié (46%) préfère un classement par thèmes. C'est aussi ce qui est ressorti des discussions en classes, sans que cette fois je leur propose des réponses.

[9] Les méthodes de recherche des enfants comprennent tous les moyens qu'ils utilisent pour accéder aux livres qui pourraient les intéresser, qu'ils aient déjà une idée ou non. En effet, s'ils ont déjà une idée de ce qu'ils veulent, alors ces moyens leur permettent de localiser ces ouvrages, tandis que s'ils n'ont aucune idée, ceux-ci leur permettent de trouver des livres qui suscitent leur intérêt. Ces moyens peuvent être, par exemple, le catalogue de la bibliothèque ou les conseils d'un ami. La sélection, quant à elle, est le processus qui se joue à l'intérieur de l'enfant et qui va déterminer s'il va emprunter le livre qu'il voit sur les rayons. C'est donc la décision d'emprunter, qui se base sur divers critères selon les enfants, tels que le titre, le résumé, l'auteur...

Cette conclusion rejoignait les impressions de la responsable jeunesse, et c'est donc vers un tel classement que nous nous sommes dirigées.

Classement par centres d'intérêt

Mais qu'est-ce que le classement par centres d'intérêt ? Il apparaît dans les années 1940, aux Etats-Unis, où les bibliothécaires trouvaient que la Dewey n'était pas assez centrée sur les lecteurs. Ils ont donc mis au point un classement appelé « Reader interest arrangement », un arrangement par pôles d'intérêt. Il permet de regrouper tous les livres (documentaires et romans) selon leurs centres d'intérêt, quelle que soit l'approche. Par exemple, tous les livres qui concernent les Etats-Unis seront regroupés, même si certains abordent l'histoire des Etats-Unis, la géographie, l'économie, etc. L'idéal à atteindre est de placer le livre là où le lecteur s'attend à le trouver.

Cependant, une des critiques faites à cet arrangement est le mélange qu'il crée entre documentaires et fiction. Bien que certains reprochent à la Dewey son manque d'actualité, elle reste un moyen pertinent et approprié pour les documentaires. Mais la fiction n'a jamais été prise en compte par la Dewey ou la CDU. Et c'est là que le classement par centres d'intérêt a un rôle à jouer.

Nous l'avons appris grâce à l'enquête, les enfants n'ont en général aucune connaissance en matière d'auteurs. Le classement par ordre alphabétique n'est pas donc naturel et intuitif pour eux. Ils utilisent plutôt des repères comme les collections, les séries, les genres, etc. De ce fait, il est plus approprié de regrouper les romans d'un même genre ou d'un même centre d'intérêt, puisque c'est comme cela qu'ils recherchent. Même si ce classement semble adéquat pour les enfants, il y a quelques points importants à soulever :

- Un tel classement va casser l'ordre alphabétique. Un même auteur pourra donc se retrouver dans plusieurs centres d'intérêt différents. Dès lors, un enfant qui a lu un roman d'un auteur et veut en lire un autre du même auteur devra obligatoirement passer par l'OPAC pour trouver l'emplacement de ses autres livres. Bien que cet obstacle soit réel, il est suffisamment mince en bibliothèque jeunesse, où les auteurs ont tendance à rester dans un même genre.
- La formation de l'enfant à ce classement ne lui servira pas lorsqu'il passera en section adulte, où les romans sont généralement classés par ordre alphabétique. Certains pensent en effet que la section jeunesse doit former et préparer les enfants à l'utilisation des classements en section adulte. Un tel classement en section jeunesse brise donc la continuité entre les sections.
- Il existe un risque que les romans qui n'entrent dans aucun des centres d'intérêt retenus ne soient pas achetés, ou alors qu'ils soient classés dans une classe « divers » qui prendra rapidement trop de place. C'est pourquoi il est essentiel de définir des classes suffisamment générales pour pouvoir accueillir le plus grand nombre de romans.

- Ce type de classement restreint le choix du lecteur : il se cantonne à un genre et y reste, au lieu d'en découvrir d'autres. Mais est-ce vraiment un problème, du moment que l'enfant trouve des livres qui lui correspondent et qu'il éprouve du plaisir ?

Dans l'ensemble, ce classement est très apprécié par les lecteurs. Il favorise le butinage et facilite le conseil, il rend l'enfant plus autonome et développe la spontanéité. Certains disent qu'il fait lire d'avantage (parce que les lecteurs trouvent plus facilement des livres qui les intéressent) et amène les plus faibles lecteurs à la bibliothèque [10]. De même, le nombre de prêts des romans a augmenté dans les bibliothèques qui ont développé ce classement, par exemple la Bibliothèque des Eaux Vives à Genève, ou celle de Valence-Sud, où en six mois, les prêts ont été multipliés par deux [11].

Changer de classement

Changer de classement ne se fait pas comme ça en claquant des doigts... Il faut d'abord définir les différentes « classes » que comprendra le classement, le nombre qu'il y en aura, définir le sous-classement à l'intérieur du classement général, mettre en place une nouvelle signalétique, que ce soit sur les rayons et aussi sur les livres, ajouter un élément dans la notice de catalogage pour signaler où se trouvera le roman dans le nouveau classement, déplacer physiquement toute la collection de romans, bref, on ne change pas de classement du jour au lendemain !

Prenons les choses dans l'ordre : ils voulaient un classement par genres et/ou centres d'intérêt, il fallait donc définir lesquels constitueraient une classe. C'est certainement la partie qui prend le plus de temps... Heureusement, la responsable jeunesse avait pris l'habitude lors du catalogage de mettre pour chaque roman des centres d'intérêt et genres. Cela a donc bien facilité le travail, puisque chaque roman appartenait déjà à une classe. Toutefois, au vu du nombre de centres d'intérêt différents, il a fallu choisir. En effet, on ne peut pas faire de chaque centre d'intérêt une classe...

Pour ce travail-là, j'ai également mis à contribution les enfants en leur proposant la liste de tous les centres d'intérêt et genres utilisés et en leur demandant d'en choisir trois de chaque. Ainsi, j'ai pu voir quels étaient ceux qui avaient le plus

[10] Jouin, Soizik. Où sont passés les romans qui racontent des problèmes ? *BFF* [en ligne] 2008, n°6, p. 76-80 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-06-0076-002> (consulté le 30.05.2014)

[11] Basset, Béatrice. Laurent, Françoise. Classer en centre d'intérêt : oui, mais... *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français* [en ligne] 1989, n°143, p.31-32 <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/42021-classer-en-centre-d-interet.pdf> (consulté le 30.05.2014) / Roy, Richard. Classer par centre d'intérêt. *BBF* [en ligne], 1986, n°3 p. 224-231 <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1986-03-0224-002> (consulté le 30.05.2014)

d'importance pour les enfants. Mais en ne prenant que les centres d'intérêt les plus recherchés, on risquait d'avoir sur les bras un grand nombre de romans n'entrant pas dans ces catégories. J'ai finalement repris la liste de tous les centres d'intérêt et genres et les ai regroupés en neuf catégories, nommées ainsi :

- Fantastique et fantasy (F)
- Science-fiction (SF)
- Horreur (H)
- Aventure (A)
- C'est ma vie (V), pour les histoires de la vie quotidienne
- Planète love (L), pour les romans plus « girly »
- Histoires drôles (D)
- Cheval, chat, chien & Cie (C), pour tous ceux dont l'histoire tourne autour d'un animal
- Enigmes, enquêtes et autres mystères (E)

De cette manière, tous les romans de la bibliothèque entraient dans une de ces catégories et on évitait la classe « Divers ». Une fois que les catégories sont définies, le reste va assez vite : sur chaque roman est collée une petite étiquette reprenant la lettre qui correspond à la classe et sur les rayons, des panneaux sont installés avec le nom de la classe et la lettre. Et dans le catalogue, une zone de la notice est utilisée pour noter la classe auquel appartient le roman. Quant au sous-classement, j'ai d'abord pensé à regrouper les niveaux de lecture, puisque c'est quelque chose qui est apparu dans les résultats du questionnaire. Mais, comme on ne se défait pas de nos habitudes, les romans sont finalement rangés par ordre alphabétique à l'intérieur des classes...

Et maintenant ?

Tout est prêt, tout a été pensé, préparé. Il ne reste plus qu'à... tout faire. Coller les étiquettes sur plusieurs milliers de romans, ajouter la zone dans le catalogage et déplacer tous ces livres. Et une fois que tout est vraiment fait, il faut alors promouvoir. Ne pas laisser les enfants sans explications devant le travail accompli ! C'est pour eux qu'on fait tout ça, alors il faut les accompagner, leur montrer ce que ça change pour eux, leur expliquer. Et ne pas se limiter aux enfants qui vont à la bibliothèque. Car faire la promotion du nouveau classement seulement à l'intérieur reviendrait à oublier ceux qui y vont moins souvent et à les exclure de la vie de la bibliothèque. Promouvoir le changement permet aussi de faire remarquer que la bibliothèque évolue et cela en fonction des besoins de ses publics.

La bibliothèque de Vevey a avancé petit à petit pour mettre en place ce nouveau classement. Au vu du nombre de notices à modifier, d'étiquettes à coller et de romans à déplacer, cela a pris du temps. Il est encore trop tôt pour un retour chiffré sur les effets de ce classement. Cependant, la responsable a déjà remarqué une petite hausse des prêts...

prix du livre



Virginie Le Bras
Valérie Roudaut-Sauberli
Bibliothécaires Collège de Sécheron

Depuis toujours, les bibliothèques scolaires genevoises cherchent à faire vivre leur espace et à animer leur fonds documentaire. A la médiathèque du collège de Sécheron, nous avons donc décidé de créer un prix des lecteurs.

En 2011, la médiathèque a organisé sa première manifestation. L'idée était de provoquer une rencontre entre les élèves et les livres. Rapidement notre choix s'est porté sur un concours visant à récompenser un roman jeunesse.

Chaque année, nous choisissons une sélection d'environ vingt romans parmi les nouveautés littéraires. Nous proposons sept romans pour chacun des trois degrés du cycle (9e, 10e, 11e).

Vers le mois de novembre, nous organisons la publicité pour le prix des lecteurs et les élèves peuvent s'inscrire durant un mois.

Une première réunion a lieu début décembre. Elle est suivie de deux autres réunions, l'une généralement début mars et la dernière courant mai.

La première rencontre est importante car elle donne aux élèves la possibilité de définir eux-mêmes les critères qu'ils utiliseront pour élire leur roman préféré. Elle permet également de les informer sur le déroulement du prix.

Lors de la 2e réunion, les élèves peuvent exprimer toutes les interrogations qu'ils peuvent encore avoir concernant le prix lui-même et nous constatons que naturellement ils commencent à débattre sur les romans qu'ils ont déjà lus.

La 3e réunion est une délibération menée par les élèves regroupés par degré. À la fin de celle-ci, 3 romans sont donc choisis : un premier par les élèves de 9e année, le deuxième par les 10e et le dernier par les 11e.

Ce prix des lecteurs a été créé pour que les élèves découvrent des livres dans un cadre non scolaire et non didactique (mise à part bien sûr la reformulation des critères de sélection qui reste la seule partie quelque peu académique). Cela nous a permis d'établir des liens privilégiés avec les élèves concernés.

Nous nous sommes rendu compte notamment qu'ils ont tous un grand besoin de reconnaissance. Nous leur délivrons donc à la fin de l'élection un petit certificat qui montre leur participation à cet événement.

Nous avons également ajouté une petite partie événementielle pour les remercier de leur travail : nous offrons aux élèves un buffet le jour de la délibération ainsi qu'une place de cinéma. L'année dernière, nous avons innové en leur proposant également de nous accompagner en librairie afin qu'ils puissent discuter avec les libraires mais surtout qu'ils choisissent des livres que nous avons intégrés à la médiathèque. Ils ont tous énormément apprécié cette visite qui leur a permis de mieux comprendre notre métier. Ils ont ainsi laissé une empreinte de leur passage au cycle au sein même du fonds documentaire.

Nous sommes ravies de participer chaque année à cet événement qui nous a prouvé que même sans beaucoup de moyens, nous pouvons réussir à intéresser les élèves et faire vivre les livres. Notre prochain défi sera d'intégrer d'avantage des élèves qui se disent non-lecteurs mais qui entretiennent pourtant un lien particulier avec la bibliothèque.

Finalement, ce sont les élèves eux-mêmes qui nous surprennent avec des propositions et de nouvelles envies. Ils souhaitent par exemple la création prochaine d'un club de lecture afin qu'ils puissent aussi partager les livres qu'ils aiment.

Illustration : Sophie Mathieu

PUBLICITÉ

LOGICIEL POUR BIBLIOTHEQUES

BiblioMaker est composé de différents modules qui couvrent l'ensemble des besoins d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.

BiblioMaker est utilisé par plus de 300 bibliothèques en Suisse et est développé depuis 1987 par Micro Consulting SA.

Kit d'évaluation gratuit !

Biblio Maker

Versions :	dès
Light	Fr. 290.-
Standard	Fr. 2'400.-
PRO	Fr. 5'800.-

 **0800 822 228**

www.bibliomaker.ch
info@bibliomaker.ch

le Voyage de l'Amitié : concrétisation d'un projet au Sénégal



Morgane Benoist, Marie Donzé,
Sophie Henchoz et Coline Remy

Introduction

Les quatre membres actifs de l'association du Voyage de l'Amitié se sont rendus au Sénégal du 27 janvier au 13 février 2014, après une année et demie de travail en Suisse. L'objectif de ce projet était la mise en place d'une bibliothèque pour des enfants de 6 à 15 ans à l'école élémentaire Batou Diarra de Tambacounda.

Préparation du projet depuis Genève

Dans le cadre d'un projet sur mandat intégré au cursus d'études de 2^{ème} année de la Haute école de gestion de Genève (HEG), filière Information documentaire, quatre étudiantes ont relevé le défi de reprendre l'association et d'en poursuivre les actions. Cette année fut consacrée à la préparation du voyage, à commencer par la mise en place de la bibliothèque de l'école primaire Batou Diarra à Tambacounda – récolte de livres, tri, catalogage sommaire, étiquetage, mise en carton, envoi des cartons, planification de la réfection du local de la bibliothèque, choix et création du mobilier – et cela en étroite collaboration avec le directeur de l'école. Grâce à une communication rapide avec le Sénégal et une motivation commune, l'association a pu finaliser toutes les phases de ce projet à temps.

Parallèlement, les membres actifs se sont aussi attelés à redynamiser l'association. Elles ont œuvré à la promotion du Voyage de l'Amitié, via divers canaux, comme la publication d'articles dans la presse locale et professionnelle, la mise en place de stands de pâtisseries au sein de la HEG, la création de signets, ou encore l'ajout régulier d'informations concernant le projet sur le site web et la page Facebook. Ces actions ont permis de donner une nouvelle visibilité à l'association et a suscité l'intérêt de nouveaux membres de soutien.

Contexte du voyage

La ville de Tambacounda se situe à environ 450 km de Dakar, il s'agissait alors avec ce projet, de repousser les limites du Voyage de l'Amitié en prenant l'audacieuse décision de faire transporter les livres pendant une dizaine d'heures sur les routes sénégalaises. En élargissant son rayon d'action, l'association permet à des enfants de régions plus éloignées de la capitale de profiter de bibliothèques, démarche qui tenait fort à cœur aux quatre étudiantes. C'est donc pleines d'espoir et d'enthousiasme qu'elles se sont lancées dans ce projet et qu'elles ont pris le départ pour le Sénégal le 27 janvier.

Concrétisation du projet au Sénégal

Les jours suivants l'arrivée à Dakar ont été consacrés au dédouanement des livres et à l'organisation de leur transport jusqu'à Tambacounda. La semaine prévue à cet effet a été utile car les procédures administratives prennent du temps et les imprévus sont presque inévitables. Pour effectuer ces tâches, les étudiantes ont eu la chance de bénéficier de l'aide précieuse de leurs contacts sénégalais. Il n'était en effet pas toujours évident de comprendre les modes de fonctionnement d'un pays bien différent de la Suisse. Enfin, malgré un certain retard, les livres ont pu être sortis du port et ont pris la route en camionnette, direction Tambacounda.



A leur arrivée à l'école Batou Diarra, les voyageuses ont été charmées par le local de la bibliothèque et le magnifique mobilier réalisé par des artisans de la ville. Tout avait été conçu comme convenu avec le directeur de l'école lors des échanges par e-mail et l'accueil des enseignants a été très chaleureux.

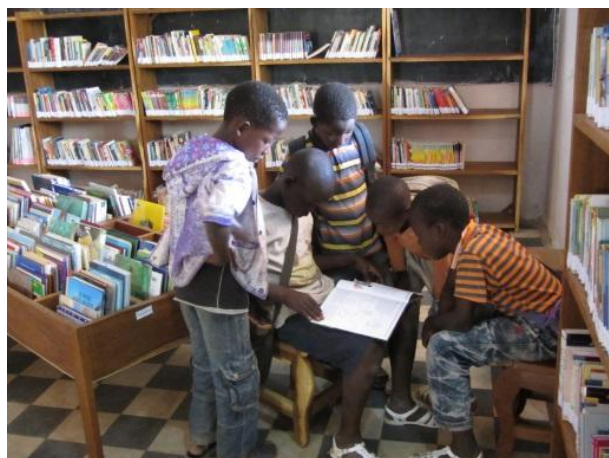
N'ayant pas voyagé avec les livres, les étudiantes sont arrivées avant eux à Tambacounda et ont profité du temps à disposition pour organiser l'aménagement de la bibliothèque. Mais les livres se sont fait attendre en raison du retard des démarches administratives. Ce n'est que la veille de la date prévue pour l'inauguration de la bibliothèque, dans la nuit, que les cartons de livres sont enfin arrivés, accompagnés par l'un des contacts sénégalais de l'association.

Afin de pouvoir inaugurer une bibliothèque contenant des livres sur ses étagères, la bibliothèque a donc dû être installée durant la nuit. Efficacité et rapidité ont été de mise à ce moment clé du projet, attendu depuis une année et demie.

Après une courte nuit pleine d'émotion et de labeur, les étudiantes ont assisté à l'inauguration de la bibliothèque, une cérémonie entrecoupée de discours et de démonstrations folkloriques. A cette occasion, des représentants de l'autorité sénégalaise, des personnalités locales et la télévision de la région ont fait le déplacement.

Les jours suivants l'inauguration ont été consacrés à la finalisation de la bibliothèque ainsi qu'à l'explication de son organisation et de son fonctionnement aux enseignants qui ont la charge de s'en occuper.

Enfin, la bibliothèque a pu être ouverte aux enfants et des instants de lecture ont pu être partagés, créant de très beaux moments chargés d'émotion.



Bilan

Cette expérience humanitaire restera à jamais inoubliable. Ce voyage a été le fruit d'une belle collaboration entre les membres du groupe de projet, les partenaires suisses, ainsi que les personnes de contact au Sénégal, permettant l'aboutissement d'un travail de longue haleine.

Les objectifs ont été atteints, offrant à l'école Batou Diarra une bibliothèque de qualité. Les membres actifs espèrent que ce lieu sera un accès au savoir, qu'il donnera goût à la lecture, mais qu'il sera avant tout un espace de partage et de plaisir.

Afin de partager ces beaux souvenirs avec vous, l'association a publié un livre photo retraçant ce voyage. Si vous souhaitez acquérir un exemplaire, merci de bien vouloir prendre contact avec Le Voyage de l'Amitié à l'adresse e-mail suivante : voyageamitie@hotmail.com



Remerciements

Les membres de l'association tiennent à remercier tous les partenaires qui ont œuvré à la réussite de ce projet, car c'est avec leur aide, qu'aujourd'hui, il est devenu réel. Grâce aux divers engagements, Le Voyage de l'Amitié sera encore amené à faire de belles choses dans les années à venir.

Site internet : <http://voyageamitie.org/>

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/voyagedelamitie>

la nouvelle bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement ouvre ses portes

Pierre-André Fink

« The finest libraries are repositories not just of books, but of learning, creativity and contemplation. » [12]



Été 2007, les bibliothèques de l'*Institut universitaire de hautes études internationales* (IUHEI) et de l'*Institut universitaire d'études du développement* (IUED) de Genève réunissent leurs collections dans un bâtiment provisoire. Cet événement n'est cependant qu'une étape d'un long parcours commencé en 1994 et qui aboutira à une nouvelle construction près de vingt ans plus tard.

Été 2013, la Maison de la paix, siège de l'*Institut de hautes études internationales et du développement* (IHEID), est inaugurée au Chemin Eugène-Rigot, au cœur de la Genève internationale. Vainqueur d'un concours dans lequel l'expertise de la bibliothèque a été prise en considération, l'œuvre du bureau neuchâtelois IPAS et de son architecte Eric Ott a séduit par sa forme originale et ambitieuse de pétales. Elle occupe ainsi au mieux le terrain étriqué dévolu. Le choix de façades vitrées contribue aux sentiments de légèreté et de délicatesse hautement symboliques que dégage ce bâtiment tout en courbes et en rondeurs, respectueux des normes

[12] Description du livre de Campbell, James W. P.. *The Library: A World History*. London: Thames & Hudson, 2013, 28 janvier 2014.

<http://www.loot.co.za/product/james-w-p-campbell-the-library/jyml-2594-g830>

écologiques en vigueur. [13] Cet écrin d'exception, d'une identité forte et harmonieuse, accueille dorénavant en son cœur la *Bibliothèque Kathryn et Shelby Cullom Davis*. [14]

Etablissement scientifique spécialisé dans l'étude des relations internationales et du développement, la Bibliothèque Kathryn et Shelby Cullom Davis se donne pour mission de répondre en priorité aux besoins de la communauté institutionnelle – enseignants, chercheurs et étudiants – en leur offrant un lieu calme et confortable propice à l'étude et à la concentration, ainsi que des collections riches et pertinentes, aisément accessibles.

Les rencontres organisées au préalable avec un panel d'utilisateurs ont permis de déterminer leurs besoins, attentes et espoirs quant à la bibliothèque future. De même, la réalisation d'une étude LibQUAL+ [15] en 2012 a complété ces premières impressions. Une envie très forte de pouvoir disposer d'un endroit paisible offrant des conditions de travail privilégiées s'exprime le plus souvent. Le concept anglo-saxon de « bibliothèque troisième lieu », considérée comme un espace « où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle » [16], ne les convainc guère, car ils estiment qu'une bibliothèque de niveau universitaire n'est pas un endroit favorable à ce type d'interaction.

Aujourd'hui, les lecteurs disposent de 330 places de travail [17] – tables individuelles, tables rondes ou salles de groupe – réparties sur deux niveaux dans un espace considérable de 4'500 m². [18] Les bruits extérieurs, dont les nuisances phoniques engendrées par le réseau ferroviaire voisin, sont étouffés par la façade dite « double peau » [19] du bâtiment. Un salon confortable, attenant à

[13] La Maison de la paix porte le label Minergie imposant une consommation d'énergie réduite et raisonnée.

[14] Etudiants à l'IUHEI dans les années 30, Kathryn et Shelby Cullom Davis demeurent leur vie entière attachés à l'Institut, lieu de leur rencontre. C'est en hommage à ce couple de philanthropes, aujourd'hui disparu, que la bibliothèque porte son nom.

[15] Mis au point et diffusé par l'*Association of Research Libraries*, LibQUAL+ est un questionnaire standardisé permettant de mesurer la perception des usagers des bibliothèques universitaires quant à la qualité des services dispensés.

[16] Servet, Mathilde. "Les bibliothèques troisième lieu : une nouvelle génération d'établissements culturels" *Bulletin des Bibliothèques de France* t. 55, no. 4 (2010): 57-66, 28 janvier 2014. <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>

[17] En 2012, 777 étudiants étaient inscrits à l'IHEID, soit un ratio d'1 place pour 2,35 étudiants.

[18] L'Institut, dans son ensemble, occupe environ 20'000 m².

[19] Soit un triple vitrage séparé par une coursive d'un verre extérieur de double épaisseur.

la bibliothèque, permet néanmoins de converser librement, sans risquer de déranger. Enfin, les couleurs claires – blanc et nuances de gris – participent à la sensation de sérénité qu’inspire le lieu.

Le libre accès à l’ensemble des collections est un atout de la nouvelle bibliothèque. Les anciens documents des deux institutions mères, autrefois conservés dans des dépôts et empruntables uniquement sur demande, gagnent désormais en visibilité et en accessibilité sur les rayons de la salle de lecture. Quant aux livres les plus précieux, ils sont conservés sous clé dans des armoires mobiles.

Aussi, répartir 350’000 documents sur 12’000 mètres linéaires d’étagères préalablement dessinées par l’architecte s’avère un défi majeur. Les rayonnages, en accord avec l’aspect extérieur du bâtiment, prennent une forme courbe et éclatée inhabituelle. Afin de faciliter le repérage, cinq grands secteurs – sciences sociales, économie, droit, politiques publiques, histoire – reprenant les disciplines enseignées à l’Institut sont distingués. Des zones du même nombre, suffisamment vastes pour y accueillir les ouvrages associés, s’imposent intuitivement sur les plans architecturaux. S’il est décidé d’extraire, pour des raisons de spécificité, la section « droit » et de l’installer au niveau supérieur, le reste de la collection prend place à l’étage inférieur en respectant la classification utilisée. [20] Afin de simplifier l’orientation du lecteur, chaque section se définit par une couleur empreignant les serre-livres de la zone. Une signalétique bilingue – français-anglais –, œuvre de la *Haute école d’art et de design* (HEAD) de Genève, parachève le tout.

De nature originale et relativement complexe, la Bibliothèque de l’IHEID aime se définir tel un dédale du savoir, aux méandres raisonnés, dans lequel le lecteur en quête d’inattendu est invité à se laisser surprendre et à errer au fil de la sérendipité.



La bibliothèque idéale n’existe pas, certes... Photos : Sciboz Gérald, 1700 Fribourg
Demeure l’ambition aujourd’hui d’être plus qu’une collection réfléchie et qu’un service à l’écoute, en aspirant devenir un lieu de contemplation, de créativité et d’inspiration.

[20] La bibliothèque a opté pour un système de classification propre adapté de la *Classification Décimale Universelle* et de la *Dewey*.

Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnels diplômés en information documentaire (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 35.- l'an (ccp 12-20457-3)

Adresse du site internet de l'AGBD : <http://www.agbd.ch>

Le comité de rédaction est composé de **Dorothee Crettaz, Julie Gindre, Jan Krause, Ariane Perruchoud**

Adresse

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.

Case postale 3494

CH - 1211 Genève 3

e-mail : hors-texte@agbd.ch

Thème du prochain numéro : la rentrée...

Délai de réception des articles : 30 septembre 2014

PUBLICITÉ

LE GESTIONNAIRE DE VOTRE INFORMATION



www.securarchiv.ch

Leader sur le marché de la dématérialisation de documents en Suisse depuis 25 ans, **Secur'Archiv** numérise vos livres, registres, documents anciens et fragiles afin d'assurer leur pérennité. Un système de caméras à faible charge thermique et lumineuse dépourvue d'UV se charge du travail tout en préservant vos documents les plus précieux.



Secur'Archiv

GENÈVE - LAUSANNE

BERN - BÂLE - ZÜRICH

TEL: 022 827 80 85

SOMMAIRE

Ce qu'ils ont dit	2
Edito	3
Billet du président	3
Hommage à Marie Martin	4
Le réseau des bibliothèques scolaires genevoises se construit	6
Le SEM Documentation : une bibliothèque scolaire hors de l'école	9
Les sacs d'histoire : une histoire de lecture entre les familles et l'école .	12
Promotion de la lecture et apprentissages en bibliothèques scolaires – Coordination des bibliothèques scolaires : la démarche vaudoise	15
Classer autrement : mise en place d'un classement des romans jeunesse par thèmes	21
Prix du livre	27
Le Voyage de l'Amitié : concrétisation d'un projet au Sénégal	29
La nouvelle bibliothèque de l'Institut de hautes études internationales et du développement ouvre ses portes	32

